



Question du mois de mars

Est ce que vous exprimez le besoin de recevoir des services en français lorsque vous utilisez des services de santé?

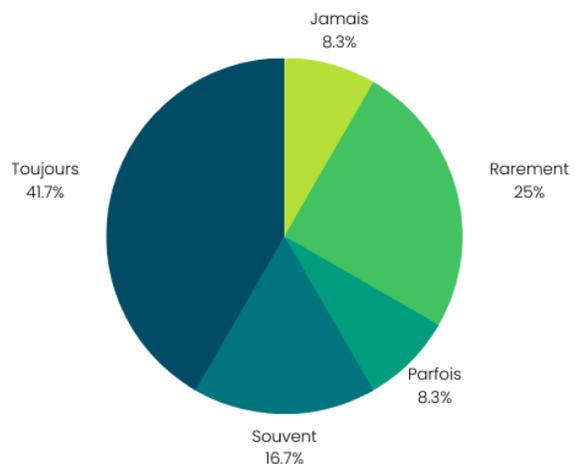
Notre question du mois a été inspirée par le mois de la francophonie, qui constitue la toile de fond du mois de mars. Nous étions curieux de savoir dans quelle mesure les francophones expriment le besoin de recevoir des services en français lorsqu'ils utilisent les services de santé.

L'échelle de réponse était divisé en cinq : 1- Jamais 2- Rarement 3- Parfois 4- Souvent 5- Toujours.

Il semble que cette question n'était pas si facile à répondre après tout car l'échantillonnage de répondants est assez faible. Ainsi, dans une proportion de 42% les répondants demandent toujours à recevoir des services en français, alors que 16% le demande souvent et 42 % le demande parfois, rarement ou jamais. Notre question a suscité des remarques qui témoignent des réalités de vivre en milieu linguistique minoritaire.

Résultats de la question du mois de mars

Exprimez-vous le besoin de recevoir des services en français lorsque vous utilisez des services de santé?



OUI.

Je partage mon expérience sur les soins de santé en français.



**Le Réseau
à l'écoute**

Réseau des services
de santé en français
de l'Est de l'Ontario





Notes des répondants:

«Il est difficile d'exprimer le souhait de recevoir des services en français lorsqu'on a le même médecin de famille depuis plus de 10 ans et que celui-ci est anglophone.»

«Je ne demande pas systématiquement des services en français si je comprends le sujet en anglais. Par contre, si les thèmes ne me sont pas familiers, je demande.»

«Étant parfait bilingue, je m'exprime en français aussi souvent que possible lorsque l'occasion se présente.»

«Lorsque nous devons expliquer nos situations médicales, il est essentiel qu'on nous parle en français afin de bien comprendre la situation et les implications, encore plus lorsqu'on est une personne aînée !»

«Rarement, je suppose (peut-être à tort) que les services ne sont pas disponibles de toute façon.»

«Même si le besoin est exprimé, il arrive que le service ne puisse pas être donné en français (par exemple dans le cas de spécialistes qui sont par ailleurs excellents, mais qui ne parlent que l'anglais). Alors, comme la santé passe en premier, le français passe en second!»

Saviez-vous que...

Lorsque vous vous présentez chez un fournisseur de services de santé, vous pouvez faire ceci:

- Dire «Bonjour» aux membres du personnel et aux professionnels de la santé qui s'occupent de vous. Cela les invitera à vous parler en français s'ils en ont la capacité.
- Demander si que votre langue maternelle OU votre langue de communication indique bien «français» dans votre dossier médical ou dossier client.
- Que vous ayez reçu ou non des services en français, vous pouvez demander si les documents qui vous sont remis sont disponible en version française.

Une nouvelle question sera lancée le vendredi 7 avril prochain. Restez à l'affût!